



**COMMUNIQUÉ**

**BENOIT CHARETTE SIÉGERA COMME DÉPUTÉ DE LA  
COALITION AVENIR QUÉBEC**

Saint-Eustache, le 19 décembre 2011. Le député de Deux-Montagnes, M. Benoit Charette, confirme qu'il siégera désormais au sein de la Coalition Avenir Québec (la CAQ). Cette annonce respecte l'engagement pris par M. Charette, à savoir d'informer avant les Fêtes ses électrices et ses électeurs quant à son avenir politique.

**Une vision commune**

Le 21 juin dernier, M. Charette a quitté le Parti québécois (PQ) en raison de divergences profondes quant aux priorités d'action pour faire avancer le Québec. Il avait en outre souhaité que son ancien parti propose une trêve référendaire pour s'attaquer instamment aux importants problèmes qui affligent le Québec, notamment en matière de finances publiques, d'éducation, de santé et d'infrastructures. « Lorsque j'ai quitté le Parti québécois, on a trop rapidement conclu que je faisais le saut, automatiquement, avec M. Legault. Or, rappelons-nous que la CAQ n'était qu'un groupe de réflexion qui souhaitait faire bouger les choses. Il aurait été prématuré, selon moi, de me lancer tête baissée sans d'abord connaître les motivations de celui qui allait devenir mon chef quelques mois plus tard. Comme M. Legault le fait depuis qu'il a mis en place la CAQ avec M. Charles Sirois, j'ai agi avec pragmatisme », explique le député de Deux-Montagnes.

Ainsi, Benoit Charette a été ravi de ce qu'il a vu de la CAQ et de François Legault. «Les idées me rejoignent. Elles correspondent à ce que j'ai dit depuis juin dernier : rassemblons les forces vives de l'ensemble du spectre politique québécois, de droite à gauche, pour un Québec plus fort et plus prospère. Le mot coalition prend tout son sens, parce qu'il veut nous sortir, le temps de deux mandats à tout le moins, de l'ornière infructueuse du débat constitutionnel. Je n'ai donc pas hésité à m'y engager, et ce, avec beaucoup d'enthousiasme », soutient-il

### **L'appui massif des électeurs**

Par ailleurs, cet enthousiasme est largement partagé par les électrices et les électeurs de la circonscription de Deux-Montagnes. « Les centaines de courriels d'appui que j'ai reçus depuis ma démission en juin dernier, sans compter les appels et les innombrables rencontres fortuites, le démontrent. Ce qui m'a le plus frappé, ce sont les appuis reçus de nombreux bénévoles de longue date du Parti québécois, des souverainistes convaincus, mais franchement inquiets de laisser à leurs enfants et à leurs petits-enfants un Québec en plus mauvais état que celui dont ils ont eux-mêmes hérité. Ils font le pari – et c'est une vision qui se défend – qu'un Québec plus fort sera mieux positionné pour choisir librement son destin », mentionne M. Charette. Il rappelle aussi qu'un sondage scientifique, qu'il a commandé l'été dernier, révélait que 72,9 % des électeurs estiment non prioritaire la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec, alors que plus des deux tiers (69,4 %) des électeurs de la circonscription de Deux-Montagnes se disent favorables (48,8 %) ou très favorables (20,6 %) avec les motifs invoqués par leur député lors de sa démission, soit de mettre temporairement la question constitutionnelle en veilleuse pour se consacrer prioritairement sur des enjeux comme les finances publiques, la santé et l'éducation.

### **Cette nécessaire troisième voie**

Benoit Charette rappelle que, lors du dernier scrutin provincial de décembre 2008, seulement 57 % des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, un creux historique témoignant d'un décrochage politique important. « Au gré des élections, le Parti libéral du Québec a indéniablement vu ses appuis s'étioler. En pourcentage absolu, il semble se maintenir, mais cela ne tient pas compte du taux de participation en chute libre et de l'augmentation sensible du nombre d'électeurs. Cette spirale descendante, le Parti québécois la vit également de manière encore plus notable. Il perd dans les faits des appuis élection après élection. Son problème n'en est donc pas un de leadership. Nous nous retrouvons avec des partis qui recueillent moins de votes qu'elles n'en recueillaient au scrutin de 1998, et ce, malgré la présence de plus de 500 000 nouveaux électeurs. La venue d'un nouveau joueur sur la scène politique québécoise est donc bénéfique. On a pu observer l'intérêt que génère la CAQ. Sa seule présence redonnera une voix politique à celles et ceux qui estimaient l'avoir perdue depuis plusieurs années », assure M. Charette qui voit d'un bon œil la fusion avec l'ADQ, un geste qui répond aux attentes de la population qui souhaite que les formations politiques placent l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des intérêts partisans.

« J'entrevois la prochaine année avec fébrilité, parce qu'on sent que les choses bougent enfin au Québec et que les électrices et les électeurs veulent du changement. Je souhaite vivement que notre groupe parlementaire, qui comptera huit députés, soit bonifié par l'arrivée de nouveaux membres provenant des deux côtés de la Chambre, ce qui donnera encore plus de vigueur au vent de changement qui se lève au Québec », conclut M. Benoit Charette.

-30-

Renseignements : Benoit Charette  
450 623-4963